



COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALEVE

CONSEIL MUNICIPAL

9 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Collonges-sous-Salève se réunit en séance à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Brigitte GONDOUIN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 03 juin 2026

DELIBERATION N°2026_056

Conseillers élus : 27

Conseillers votants : 26

Conseillers Présents : 24

Brigitte GONDOUIN _ Nathalie CORVAÏA _ Christian DUTOIT _ Bénédicte GEORGE _ Frédéric
MEGEVAND _ Aurélie PATOUX _ Fabrice GILSON _ Valérie MADALA _ Annie HYVERT _ Danielle
THÉVENOZ _ Chantal CHAPPUIS _ Philippe CHASSOT _ Marie-Agnès QUINTERO _ Martial LAPLACE _
Monique MÜHLEMANN _ François DRICOURT _ Alexandre DESCOMBES _ Sarah BERNDT _ François
VECKRINGER _ Elena BRAJEUX-GELI _ William PICOUX _ Henry DE MONCEAU _ Dalilha ROCHON _
Corinne ANSELMETTI _

Pouvoirs :

- M. Frédéric PEREZ donne pouvoir à Mme Danielle THEVENOZ
- M. Hugo SERVANT donne pouvoir à M. Henry DE MONCEAU

Absents : Cédric DESARZENS _ Frédéric PEREZ _ Hugo SERVANT



DELIBERATION N°2026_56 : Convention avec Savoie-biblio (ANNEXE 6)

Rapporteur : Aurélie PATOUX

Dans le cadre du développement des actions de la bibliothèque municipale et afin de bénéficier d'un accompagnement financier et technique, la commune souhaite conclure une convention avec Savoie-biblio.

Cette convention permettra notamment à la commune de solliciter des subventions destinées au fonctionnement et au développement des services de la bibliothèque municipale, ainsi qu'au soutien des projets culturels et d'animation portés par celle-ci.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver la conclusion d'une convention avec Savoie-biblio ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à l'instruction des demandes de subventions correspondantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Pour	Contre	Abstention
26	00	00

- **APPROUVE** la conclusion d'une convention avec Savoie-biblio
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention

Fait et délibéré
Les jour, mois et an susvisés

Le secrétaire de séance,
Danielle THÉVENOZ

Le Maire,
Brigitte GONDOUIN

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le :

